

## **Communiqué de l'AFASPA sur le Sénégal**

Depuis quelques temps se répètent convocations et arrestations de responsables et militants politiques, de journalistes et d'intellectuels pour de prétendus délits qui sont en fait des expressions d'opinions.

- Amath DANSOKHO, secrétaire général du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT), député et vice-président de l'Assemblée nationale, a été convoqué par la Division des investigations criminelles (Dic) pour répondre à l'accusation de divulgation de fausses nouvelles.
- Auparavant, Ibrahima SÈNE, secrétaire chargé des questions économiques au PIT, a lui aussi été entendu et gardé en prison plusieurs jours, apparemment pour la même affaire, sans que rien n'ait pu lui être reproché.

L'AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique) condamne avec vigueur les poursuites injustifiées à l'égard des démocrates sénégalais qui sont l'objet de machinations grotesques mettant en cause les libertés fondamentales. Les peuples ne peuvent être libres sans liberté d'expression.

Nous exigeons l'arrêt du harcèlement dont sont victimes des citoyens sénégalais, et plus particulièrement les militants du PIT à l'exemple d'Amath DANSOKHO et Ibrahima SÈNE. Nous leur exprimons toute notre solidarité.

**Bagnolet, le 10 avril 2006**  
**Le Bureau national de l'AFASPA**